

# La Ribambelle sera transférée à Victor-Hugo

Réuni jeudi, le conseil communautaire des pays de L'Aigle s'est penché sur un sujet sensible : l'avenir de l'école maternelle du quartier de la Madeleine.

Le conseil communautaire des pays de L'Aigle s'est réuni jeudi soir, sous la présidence de Jean Sellier. Le dossier qui préoccupe actuellement les élus a été longuement débattu, chacun campant sur ses positions. Dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU), commencé en 2015 et dont la convention a été approuvée en 2020, il est prévu la démolition de l'école maternelle de la Ribambelle et sa reconstruction au sein du quartier de la Madeleine.

## L'évolution du contexte

Mais l'évolution du contexte repose sur plusieurs faits : démographique avec une baisse sensible des effectifs scolaires, réglementaire sur la transition écologique, notamment avec les obligations résultant du décret tertiaire et les incitations à réhabiliter les bâtiments plutôt que construire du neuf et économique et financier avec la forte augmentation des charges liées à l'inflation et des taux d'intérêt des emprunts qui induisent une diminution des capacités d'autofinancement de la communauté de communes (CDC).

Ces évolutions ont conduit la CDC à envisager une solution alternative au projet de reconstruction de l'école de la Ribambelle, dont le montant estimé à 7,9 millions d'euros, fait apparaître une augmentation d'environ 60 % du coût de l'opération par rapport à celui inscrit dans la convention.

La CDC a décidé de mener une étude de faisabilité, en vue de la transformation de l'école élémentaire Victor-Hugo, située à proximité du quartier de la Madeleine, et qui dispose de salles de classe non affectées, en une école primaire qui comprendrait les espaces nécessaires à l'accueil des élèves de la Ribambelle.

Cette opération serait réalisée dans le cadre d'une réhabilitation complète des locaux de l'école Victor-Hugo.

Le conseil a autorisé le président Sellier, par une délibération du 5 octobre, à proposer en comité de pilotage Anru cette transformation. Le comité de pilotage du 10 novembre, coprésidé par le

préfet, a retenu cette alternative.

Comme l'indique Philippe Van-Hoorne, maire de L'Aigle : « Depuis plusieurs mois, tout le monde ressentait bien que le président Sellier ne voulait pas reconstruire cette école. Ce fut confirmé lors d'un rendez-vous que j'ai provoqué avec le directeur d'Orne habitat, en mai, qui rappela les efforts consentis par le bailleur social avec la démolition de l'immeuble Franche-Comté pour un million d'euros, en contrepartie d'une école. »

Le maire ajoute : « On vous parle d'économies mais sans intégrer le coût d'un projet de halte-garderie à la Madeleine et d'autres bâtiments [...]. Ce que je veux ainsi que l'ensemble du conseil municipal, c'est la reconstruction de l'école de la Ribambelle conformément aux engagements pris, la réhabilitation de l'école Victor-Hugo dans le cadre du plan bâtiments scolaires. »

Pour Serge Delavallée, élu de l'opposition : « La Ribambelle existe depuis 1976 avec toujours cinq classes. Le souhait du président est de ne pas la reconstruire et là, je ne suis pas d'accord car c'est odieux pour les habitants de ce quartier de 950 habitants, le plus mal loti de l'Orne, de la démolir. »

Réponse de Jean Sellier : « Ce projet date de 2024-2015. On termine avec une capacité d'autofinancement à hauteur de 500 000 € et nous sommes incapables de financer des équipements importants. On peut profiter d'une Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les écoles rénovées et non reconstruites. L'école Victor-Hugo est à peine à 700 mètres de la Madeleine et en une seule réhabilitation, vous réhabilitez deux écoles. »

### Une perte de 240 élèves

Le président a ajouté que prochainement, « il y aura Mazeline et Galleron à réhabiliter. Victor-Hugo, ce sont dix-sept classes avec huit utilisées. On ne peut pas continuer comme ça. En six ans, on a perdu 240 élèves, soit l'équivalent de douze classes et nous n'avons fermé que l'école de Glos-la-Ferrière. »

« J'ai toujours travaillé pour la ville de L'Aigle mais attention de ne pas déshabiller nos campagnes. Il reste des cœurs de villages et traversées de bourgs à réaliser, a ajouté Jean Sellier. Ce soir, on ne vote pas la fermeture de la Ribambelle mais la réhabilitation de Victor-Hugo [...]. Le pôle d'animation social sera renforcé et la halte-garderie sera installée à la Madeleine. Pour l'avenir, je crains fort qu'on soit obligé d'augmenter l'impôt cette année car on nous annonce – 150 000 € de dotation globale de fonctionnement et – 200 000 € de taxe d'habitation. On doit réfléchir. »

Les élus ont voté : sur 54 bulletins, 33 pour, 18 contre, un nul et deux blancs.



L'école Victor-Hugo va être réhabilitée afin d'accueillir l'école de la Ribambelle. Ouest-France